



N° 26-315

ARRÊTÉ TEMPORAIRE

Le 26 mai 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

VOIRIE

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

BUS POUR L'EMPLOI TRANSDEV CŒUR ESSONNE

Le Maire de la Ville de **SAINTE GENEVIEVE DES BOIS**,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2213-1 à L.2213-6,

VU le Code de la Route, notamment les articles R 417-9 à R 417-13 et l'article R 411-8,

VU le Code Pénal et notamment l'article R.610-5,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 22 octobre 1963 (livre 1^{er} – Huitième partie : signalisation temporaire), approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

VU l'arrêté n°26-205 en date du 4 avril 2026, portant délégation de signature à Madame Corinne MICHEL, Directrice Générale des Services Techniques,

CONSIDERANT qu'il convient de faciliter le stationnement d'un bus pour l'emploi de Transdev, sur la Place St Exupéry - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois,

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer et de garantir la sécurité,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le stationnement sera **INTERDIT** au sens de l'article R.417 du Code de la Route le **Mercredi 17 Juin 2026 de 9h00 à 16h00** :

- **PLACE SAINT EXUPERY** :
- **8 Places de stationnement**



ARTICLE 2 : Le barriérage sera installé par les services techniques municipaux.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera faite à :

Monsieur le Commissaire de Police, Circonscription de **STE GENEVIEVE DES BOIS**,
Monsieur le Chef de la Police Municipale de **STE GENEVIEVE DES BOIS**,
Monsieur Le Directeur de **TRANSDEV**,
Service Evénementiel de **STE GENEVIEVE DES BOIS**,
Service Développement économique de **STE GENEVIEVE DES BOIS**,
Madame la Directrice Général des Services de la Mairie de **STE GENEVIEVE DES BOIS**,

Tous les agents placés sous leur autorité sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie de Sainte Geneviève des Bois,
Le 26 mai 2026

Pour le Maire
Corinne MICHEL
Directrice Générale des Services Techniques

